



Anne TRAMBAUD-DUFRESNE



Bien vivre à Villabé



dit STOP aux nuisances sonores !



Nathalie GOMEZ



Antonio SEBASTIAN



Colette DASPRES



Christian BERTAUX

www.facebook.com/Bienvivreavillabe91100

www.bienvivreavillabe.fr

bienvivreavillabe@gmail.com

Comment prévenir et combattre les nuisances sonores ?

Il y a la méthode « adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux » qui fait un courrier pour « *rappeler que l'arrêté du maire de Villabé n°2021/87 règlemente les bruits de voisinage ce qui permet à l'ensemble des Villabéens de vivre tranquillement dans notre belle commune* ».

Là, en l'occurrence, il est parlé des bruits de comportement, dits « domestiques », les travaux bruyants de jardinage.

Mais, ce qui est problématique dans son écrit, c'est : « *je vous remercie de bien vouloir respecter et **faire respecter par vos nouveaux voisins** qui ne seraient pas encore informés, cette réglementation ...* ».

Depuis quand un Villabéen a-t-il autorité pour faire respecter un arrêté du maire ?

Bien sûr, il peut parler à son voisin et il n'a pas attendu ce courrier pour le faire mais en aucun cas il a le pouvoir de faire respecter quoique ce soit par qui que ce soit. Cela risque d'entraîner de violents conflits.

Car, c'est au maire via la police municipale d'intervenir pour diffuser cette information et faire respecter cet arrêté qui concerne aussi les karaokés, la musique trop forte ou amplifiée.

Mais encore faudrait-il que ce travail soit fait :

- **en amont à titre préventif** avec, par exemple, la remise d'un prospectus informatif dans toutes les boîtes aux lettres, avec un mode d'emploi, « en cas de nuisances sonores, je fais quoi »
- **en aval, à titre répressif** si nécessaire mais, pas que pour l'habitant, les bruits d'activités sont aussi sanctionnables comme par exemple la salle de réception la lune d'or !

Enfin, la sono utilisée lors de certains évènements communaux peut être baissée. Moins fort n'empêche pas de profiter d'une animation tout en évitant que cela devienne une nuisance pour celles et ceux qui ne souhaitent pas participer.

Bref, tout cela demande une vraie réflexion et une volonté politique pour prendre à bras le corps ce fléau, volonté qui fait défaut à l'équipe majoritaire depuis bientôt 12 ans.